



Réunion du Conseil d'Administration

- Samedi 8 Février 2020 -

Membres élus présents	BERTRAND Alain, BOISSIERE Daniel, BONNIN Elodie, DIZIER Séverine, GUIRAUD Philippe, LAURENT Christel, MACCOTTA Robert, PERROUX Philippe, TAURIN Jean, WOLFF Ludovic.
Membres élus absents	DELHALLE Géraldine, FAUCHERE Marie-Annick, GALLOCCCHIO Joël, LALLEMAND Thibault, LINARD Stéphane.
Membres élus excusés	COURTOIS Hervé, PARIS Jérôme,
Membre honoraire Excusé	SERRADELL Michel
Salariés présents	AMO Thomas, GERARD Franck, QUENETTE Nicolas
Salariés Excusés	CAMACHO Soledad
Invités Excusés	VILLENEUVE Lionel

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- L'ex C.N.D.S, est devenu A.N.S :
- Le Président présente les éléments qui seront soumis aux votes du Conseil d'Administration Fédéral du 11/2/2020.
Le C.A. de la ligue souhaite avoir des précisions sur la composition et le statut des 3 personnes de la ligue qui devront constituer de la commission d'examen et suivi des dossiers.

POINTS MARKETING ET COMMUNICATION (NICOLAS)

- La ligue a fait l'acquisition d'un stand. Celui-ci servira pour la présence sur les épreuves / Salon.
- Exemple d'épreuve :
 - Trophée Laurent Vidal
 - Triathlon de Toulouse
 - Triathlon de Revel
 - Triathlon du Levezou
 - Triathlon des Roses
- L'ensemble des interactions sur les réseaux sociaux sont en forte croissance.
- Les devis ont été faits pour la réalisation de vidéos sur certains événements.
 - Philippe Guiraud propose de contacter viaOccitanie : <https://viaoccitanie.tv>
- Partenariat
 - Présentation de l'ébauche de la convention entre la ligue Occitanie de Triathlon et la Ligue Occitanie de Sport Universitaire.
 - La Ligue Occitanie de Sport Universitaire s'engageait à favoriser l'adhésion au centre régional et à mettre à disposition son réseau de professionnel pour la création du centre régional d'entraînement.



- Philippe Perroux soulève le fait qu'il faut uniquement pour le moment rédiger un courrier d'intention (lettre d'engagement) auprès de la L.O.S.U, car la convention de partenariat doit dans un second temps être beaucoup plus complète. (Moyen Humains / Assurances / Moyens matériels).
- Il relève également le fait qu'il faudra un salarié (ou un prestataire) pour gérer la coordination et les séances sur le terrain dans le cas de la mise en place de ce centre régional d'entraînement.

- Chronoweb Exemple de partenariat possible :
 - Prix préférentiel sur le chronométrage des épreuves labellisés.
- RRun Exemple de partenariat possible :
 - Possibilité d'être présent sur les championnats régionaux, avec une dotation pour le podium et 25% de réduction pour les licenciés.
- Société WAAT distribution des marques HUUB/BIORACER. Exemple de partenariat possible :
 - Bonnets de la D3 / Trifonction sur les championnats de France des ligues.
- Crédit Agricole 31
 - Philippe Perroux relève la complexité du changement de banque.
- OPEL :
 - Location Gratuite pour les déplacements sur les différentes réunions.
 - Reste du partenariat à définir.

POINT LOCAL SETE ET BALMA

- Séverine Dizier est en contact avec CENTURY 21 et ORPI, elle leur a laissé le cahier des charges de notre recherche pour Sète et est dans l'attente d'être recontacté.
- Alain Bertrand et Ludovic Wolff, signalent que les prix sur BALMA et PORTET pour le bureau partagé sont élevés, le moins cher est aux alentours de 400 euros par mois.
- Jean Taurin évoque le fait d'un local sera peut-être construit sur MURET par le club et pourrait éventuellement être partagé.
- Daniel souhaite que les recherches continuent activement mais sans précipitation.

CAHIER DES CHARGES LABEL REGIONAL OCCITANIE

- Un cahier des charges a été coconstruit par les CTL, le président, le vice-président et le trésorier. Daniel présente au CA le cahier des charges.
 - Après correction du CA le document sera transmis à la CRA.

REFLEXION SUR LE FORFAIT JOUR DES CTL

- Philippe présente un document rappelant les conditions du forfait jour.
 - Le CA valide la décision de passer les CTL au forfait jour, cependant avant de l'acter Jean doit faire une projection avec Profession Sport Animation 31 avant de valider définitivement le dossier.L'objectif est de passer à ce forfait jour au 1er juillet 2020



REFLEXION SUR LA FICHE DE POSTE EMPLOI MI-TEMPS MATERIEL

- Philippe présente une fiche de poste.
 - Philippe soulève le problème de la localisation de l'emploi.
 - Le salarié sera basé sur le Toulousain
 - Il sera formé par Soledad et par les salariés Fédéraux.
 - Le CA corrige la fiche de poste en définissant les missions.

Jean doit faire une projection avec Profession Sport Animation 31 avant de valider définitivement le dossier.

REFLEXION SUR LA FEUILLE DE FRAIS DES SALARIES

- Jean propose de fixer le remboursement des salariés à 0,40 euros du km.
 - Le CA valide à l'unanimité la création d'une feuille de frais à 0,40 euros pour les salariés.

QUESTIONS DIVERSES

- Jean rappelle que la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat de fin d'année des salariés est toujours d'actualité.
 - Jean attend de savoir si cela passe en tant que prime exonérée de charges.
 - Jean propose de fixer le montant de la prime à 700 €.
 - Le CA valide à l'unanimité cette prime.

A faire :

- **Nicolas** : Trophées pour la division 3 (Un trophée à remettre au club vainqueur et un trophée à graver et à remettre en jeux chaque saison).
- **Daniel** : Diffuser Cahiers des charges Label à la CRA.
- **Jean** : Projection salariale avec Profession Sport Animation 31 avant de valider définitivement le dossier.

Prochain C.A. le 13/06/2020 à REVEL.

La réunion se termine à 15h30.

Daniel BOISSIERE
Président

Jérôme PARIS
Vice-Président

Philippe GUIRAUD
Secrétaire